

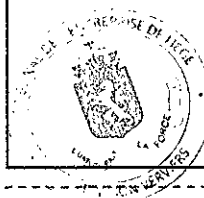
Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers



22105796

ie,



26 AOÛT 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0450 686 744**

Nom

(en entier) : **ANIMAL INTER PHARMA DEVELOPPEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Artisans 2 à 4877 OLNE**

**Objet de l'acte : Démission-Nomination-renouvellement mandat
administrateur/administrateur délégué**

Extrait du PV d'AGE du 25/07/2022

Les actionnaires prennent acte des démissions en qualité d'administrateurs et de facto d'administrateur délégué, à partir du 1er août 2022, des personnes suivantes :

-Monsieur Ghislain Senden, domicilié rue Rafhay 15 à 4877 Olne, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué

Madame Maud Senden, domiciliée rue Chawieumont 26 boîte 4 à 4910 Theux, en qualité d'administrateur

Pour autant que de besoin, les actionnaires leur accordent décharge provisoire, en leur qualité d'administrateurs et/ou d'administrateur délégué, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

Les actionnaires s'engagent à ce que la décharge définitive à leur donner pour l'exercice de leur mandat, pour la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission, soit examinée à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur la Société à Responsabilité Limitée RST@Next, dont le siège social est situé rue de Sluse 13, 4600 Visé, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0787.939.215.

Les actionnaires confirment avoir pris connaissance du fait que Romain Straet, domicilié rue de Sluse 13 à 4600 Visé, a été désigné comme le représentant permanent de la SRL RST@Next.

Les actionnaires confirment également que le mandat d'administrateur de la SRL RST@Next est exercé à titre rémunéré conformément à la convention signée entre Animal Inter Pharma Développement SA et la SRL RST@Next.

Les actionnaires confirment que le mandat de la SRL RST@Next prend cours le 1er août 2022 pour une période de 6 ans renouvelable.

L'assemblée confirme procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gerald Senden, domicilié au Lotissement du Bois des Rois 117, à 4500 Huy. Ce renouvellement est effectif à partir du 1er août 2022 pour une période de 6 ans renouvelable.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

La SRL RST@Next, représentée par Romain Straet, est nommée en tant que président du Conseil d'administration et en tant qu'administrateur délégué.

Déposé en même temps le PV d'AG du 25/07/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).